



## Fintechs et régulation : enjeux pour des champions ?

### INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

**Séminaire**

DATE

**12 janvier 2017**

LIEU

**Hôtel de l'Industrie  
4 Place Saint-  
Germain-des-Prés  
75006 Paris**

PARTICIPATION

**550 € HT**

INSCRIPTION

**[www.eifr.eu](http://www.eifr.eu)**

CONTACT

**[contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu)  
01 70 98 06 53**

FORMATION

Nos séminaires sont imputables sur le budget de la formation professionnelle. L'EIFR est organisme de formation agréé sous le numéro 11 75 45062 75.

L'irruption massive des technologies numériques bouscule nos industries et en particulier le monde de la finance. L'agilité des start-up est un atout et une force face aux contraintes des systèmes existants. La régulation n'a pas vocation à être « agile » mais à fixer des règles du jeu principalement pour les services « installés » qui peuvent présenter des risques significatifs. Or, au niveau de l'écosystème financier, il y a nécessité à promouvoir les conditions d'une innovation positive afin de continuer à améliorer les produits et services pour les clients et pour « rester dans la course ».

Le double face à face entre Fintech et régulation et Fintech et acteurs existants est un défi majeur. Là comme ailleurs le défi concerne la création de nouvelles masses critiques pour que ces acteurs contribuent à l'émergence de « champions » et la gestion des ruptures qui s'annoncent.

Trois conditions sont nécessaires : une régulation compatible avec la courbe d'apprentissage de telles entreprises – tout en assurant une sécurité optimale et des conditions compétitives raisonnables – un financement approprié qui commence à se mettre en place en France, et un dialogue actif ou sponsorship entre les « grands et les petits » pour à la fois accélérer la courbe de masse critique et pour mieux instiller dans l'ensemble de l'écosystème la culture d'innovation.

Les régulateurs (AMF, ACPR...) s'organisent donc pour faire face à cette nécessité en créant des guichets spécialisés sans pour autant aller dans la direction de la « Sand box » du FCA en Grande-Bretagne. La régulation (cf. le rapport sur le Call For Evidence en nov. 2016) commence à intégrer un concept de proportionnalité. Les institutions financières structurent des ponts et des coopérations pour accompagner cette nouvelle réalité et enfin les Fintechs elles-mêmes s'organisent pour définir les conditions de développement optimales, c'est le cas de la création en 2015 de France Fintech.

L'objectif de ce séminaire est de faire le point, avec les régulateurs, les fintechs, les institutions financières et les juristes sur l'avancement de ces trois conditions, d'en tirer quelques leçons pour proposer des initiatives complémentaires tant en France qu'en Europe...afin que demain, effectivement, des champions sortent de cette dynamique d'ensemble.

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une réglementation adaptée pour les Fintechs
- Bénéficier des retours d'expériences de tandems Banques/Fintechs
- Bénéficier de retour d'expérience de start-ups

### PUBLIC VISÉ

- Banques, Assurances, Sociétés de Gestion
- Juristes et avocats et sociétés de conseil
- Fintechs
- Régulateurs



## PROGRAMME

8h15 *Accueil Café*

8h30 **Introduction**

**Edouard-F de Lencquesaing**, Président,  
EIFR

8h45 « **Pour une stratégie de l'innovation** »

**Philippe Berna**, Délégué Innovation,  
Médiateur de l'entreprise

9h05 **ACPR : « L'approche de l'ACPR à l'égard des FinTechs : comment intégrer la dimension réglementaire dans son projet de développement ? »**

**Pierre Bienvenu**, Expert au Pôle ACPR  
FinTech Innovation, ACPR

9h35 **L'élargissement de l'offre et l'émergence de champions européens passent par une régulation adaptée**

**Alain Clot**, président, **France Fintech**

10h05 **Le point de vue d'un consultant qui accompagne les start-up**

**Dominique Chesneau**, Associé gérant,  
Tresorisk Conseil

10h35 *Pause*

10h50 **Success Story : les bonnes pratiques pour réussir**

**Damien Guermonprez**, CEO, **Lemon Way**

11h15 **Banque / Fintech : l'expérience d'un partenariat**

**Laurent Herbillon**, Director  
Development and Cooperation  
Startups, **BNP Paribas** et **Vincent Marty**, CEO Founder, **Paycar**

11h45 **Assurance / Fintech : l'expérience d'un partenariat**

**Dr Cécile Wendling** Associate  
researcher **CSO** and Head of foresight  
**AXA**

12h15 **Les Fintechs : quelle réglementation pour ce nouveau business model ?**

**Hubert de Vauplane**, Avocat associé,  
**Kramer Levin**

12h40 **Conclusion et échanges**

**Edouard-F de Lencquesaing**, Président,  
EIFR

13h00 *Fin*



## BIOGRAPHIES



### **Philippe BERNA**

#### **Délégué Innovation, MEDIATEUR DE L'ENTREPRISE**

Philippe BERNA, Délégué Innovation auprès du médiateur des entreprises chargé de la mise en œuvre de la mission Innovation, Philippe Berna est également président d'honneur du Comité Richelieu, association française des entreprises d'innovation et de croissance. Après de nombreuses années passées dans des grands groupes industriels (Alcatel-Lucent, Thalès, Airbus), il fonde en 1991 une première entreprise innovante dans le domaine du développement des logiciels embarqués à bord d'équipements aéronautiques puis une seconde en 2003, autour d'une innovation de rupture permettant de connecter une simple feuille de papier à internet.

En 2013, Philippe Berna anime le groupe Innovation des Assises de l'entrepreneuriat avec Armelle Weisman contribuant ainsi à la définition du Plan nouvelle donne pour l'Innovation. Il contribuera ensuite aux assises de la fiscalité en 2014.



## **Pierre BIENVENU**

### **Expert au Pôle ACPR FinTech Innovation, ACPR**

Pierre Bienvenu, est titulaire d'un double-diplôme de Sciences Po Paris et de l'École Polytechnique (Master 2 Économie et Politique Publique). Étant entré à la Banque de France en 2013, il a travaillé au sein des équipes de contrôle d'établissements bancaires français, notamment dans le cadre du Mécanisme de Supervision Unique (MSU). Depuis 2016, Pierre a rejoint le nouveau pôle FinTech-Innovation de l'ACPR. Dans le cadre de ses missions, Pierre est membre du groupe de travail EBA sur l'usage innovant des données clients et contribue aux travaux du Comité de Bâle sur l'innovation financière.



## **Alain CLOT**

### **Président, FRANCE FINTECH**

Plus de trente ans de carrière dans le secteur financier, principalement au sein du Groupe SG où il a été notamment, responsable de la salle des marchés de SG Londres, directeur de la stratégie du groupe SG, PDG de SG AM, DGd du Crédit du Nord. Il est également Senior Advisor chez Ernst & Young (secteur financier et digital), Président de France FinTech (association des start ups du secteur financier digital) et Business Angel (une dizaine de start ups).



**TRÉS**RISK CONSEIL  
Groupement d'experts financiers

*Tre*



## **Dominique CHESNEAU**

### **Associé gérant, TRESORISK CONSEIL**

Diplômé de l'Essec et ingénieur ETP. Il a été trésorier et a dirigé une salle des marchés avant d'être associé PWC puis Deloitte. Il préside une société de conseil en financement et gestion de risques financiers et il est expert FinTech auprès du pôle de compétitivité Finance innovation. Directeur de thèses professionnelles, il enseigne à HEC et à l'université de Paris-Dauphine. Auteur et coauteur de quatre ouvrages et de nombreux articles de presse professionnelle, il est membre de la Commission économique et financement du Medef et du comité de lecture du prix Turgot.



## **Damien GUERMONTPREZ**

### **CEO, LEMON WAY**

Durant sa carrière, Damien Guermontprez a créé et dirigé 15 établissements de crédit, sociétés de leasing ou compagnies d'assurances pour le compte de grands groupes. Il a dirigé notamment Oney Banque Accord du Groupe Auchan.

Désormais, il investit pour son compte dans l'ex Cetelem Belgique et une vingtaine de startups dont la moitié sont des FinTech.

Il dirige l'une d'elles, Lemon Way, l'établissement de paiement qui a ouvert 2,4 millions de comptes de paiement en trois ans sur 25 pays. 11ème business angel français selon le magazine Challenges, il est diplômé du MBA d'Harvard et de l'Essec.



**BNP PARIBAS**  
The bank for a changing world



## **Laurent HERBILLON**

### **Director Development and Cooperation Startups, BNP PARIBAS**

Laurent is an experienced executive with a proven track record in successfully delivering innovative offers and digital experience for customers & employees. He held senior positions in France, Europe and USA in various industries (Engineering, Telecom and Financial services) and for companies at different stages of their life (re-engineering, consolidation, growth). At BNP Paribas he held various positions in Marketing & Digital Transformation and he is now leading a new practice for International Financial Services aiming at developing business cooperations with startups to accelerate the Bank digital transformation.





**Vincent MARTY-LAVAUZELLE**

**Co-fondateur et président, PAYCAR**



## Cécile WENDING

### **Associate researcher CSO and Head of foresight, AXA**

Dr. Cécile WENDING est Responsable de la Prospective pour le groupe AXA. Parmi ses sujets clé pour 2017 figurent notamment la blockchain, l'intelligence artificielle et le rôle des plateformes dans l'assurance de demain. Elle est également secrétaire du panel indépendant d'experts qui se réunit au sein d'AXA au sujet de la protection de la donnée personnelle, l'éthique des algorithmes et l'impact du big data dans l'assurance. Elle est également chercheuse associée au Centre de sociologie des organisations (CNRS – Sciences po paris), en tant que sociologue des risques et des catastrophes.



**KRAMER LEVIN  
NAFTALIS & FRANKEL LLP**



## **Hubert de VAUPLANE**

### **Avocat associé, KRAMER LEVIN**

Hubert de Vauplane intervient principalement dans les domaines suivants : Accompagnement du mouvement de désintermédiation bancaire : financement des entreprises, en particulier start-up, PME / ETI (émissions obligataires, contrats de crédit, crowdfunding, titrisation) / Gestion d'actifs (Asset Management et banque privée) / Moyens de paiement et monnaie électronique Négociation d'opérations financières complexes - en particulier incluant des produits dérivés, notamment marchés de capitaux et M&A secteur financier Contentieux / commercial, disciplinaire (AMF / ACP / CNIL...) et pénal Réglementation bancaire et financière / banques, sociétés de gestion, entreprises d'investissement, assurance - en France et à l'étranger Expert auprès de la Commission européenne (Membre du Legal Certainty Group), de l'AMF (membre de la Commission consultative Organisation et fonctionnement du marché) de la Banque d'Angleterre (membre du Financial Market Law Committee), et ainsi ancien vice-President du European Financial Lawyers Market Group auprès de la Banque Centrale Européenne. Avant de rejoindre le cabinet Kramer Levin (2011), il était directeur Juridique et Conformité du Groupe Crédit Agricole, après d'autres postes notamment Directeur Juridique de BNP Paribas Corporate & Investment Banking. Il a aussi passé cinq années comme opérateur de salle de marché dans les Produits dérivés. Il est par ailleurs membre du P.R.I.M.E. (Panel of Recognized International Market Experts in Finance) et du Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris et enseigne le droit bancaire et financier international à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Langues : Français, Anglais, Espagnol. Il est membre du barreau de Paris.



## **Edouard-François de LENCQUESAING**

### **Président, EIFR**

Edouard-François de LENCQUESAING, président de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation), en a accompagné son évolution depuis son origine en 2008. Depuis 2002, il s'est consacré aux défis de l'Europe et de l'industrie financière via PARIS-Europlace (qu'il a quitté en 2015) et du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION qu'il a contribué à créer. Il participe à de nombreuses initiatives pour faire des Centres financiers européens ou dans le monde des lieux où réconcilier concrètement la finance et l'économie réelle autour de « best practices » compatibles si ce n'est convergentes et autour d'une « smart regulation » fondée sur une confiance structurelle entre régulateurs et régulés.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez Accenture en 1975 puis a rejoint le CCF en 1980 où il est devenu Conseiller de la direction générale.

En tant que Directeur central au CCF, il était en charge des métiers de banque de transaction (conservation des titres et systèmes de paiements) ainsi que des systèmes d'information et des services de logistique.

Par ailleurs, il a présidé des filiales d'administration de Fonds et d'épargne salariale et était administrateur de l'UBP.

Très impliqué dans les systèmes de Place, il était administrateur en particulier de la SICOVAM, de la CRI, du SIT et de SWIFT et président du Club des 10 (établissements de conservation des titres), vice-président de l'AFTI et membre de ISSA. Il a été administrateur d'EUROCCP.

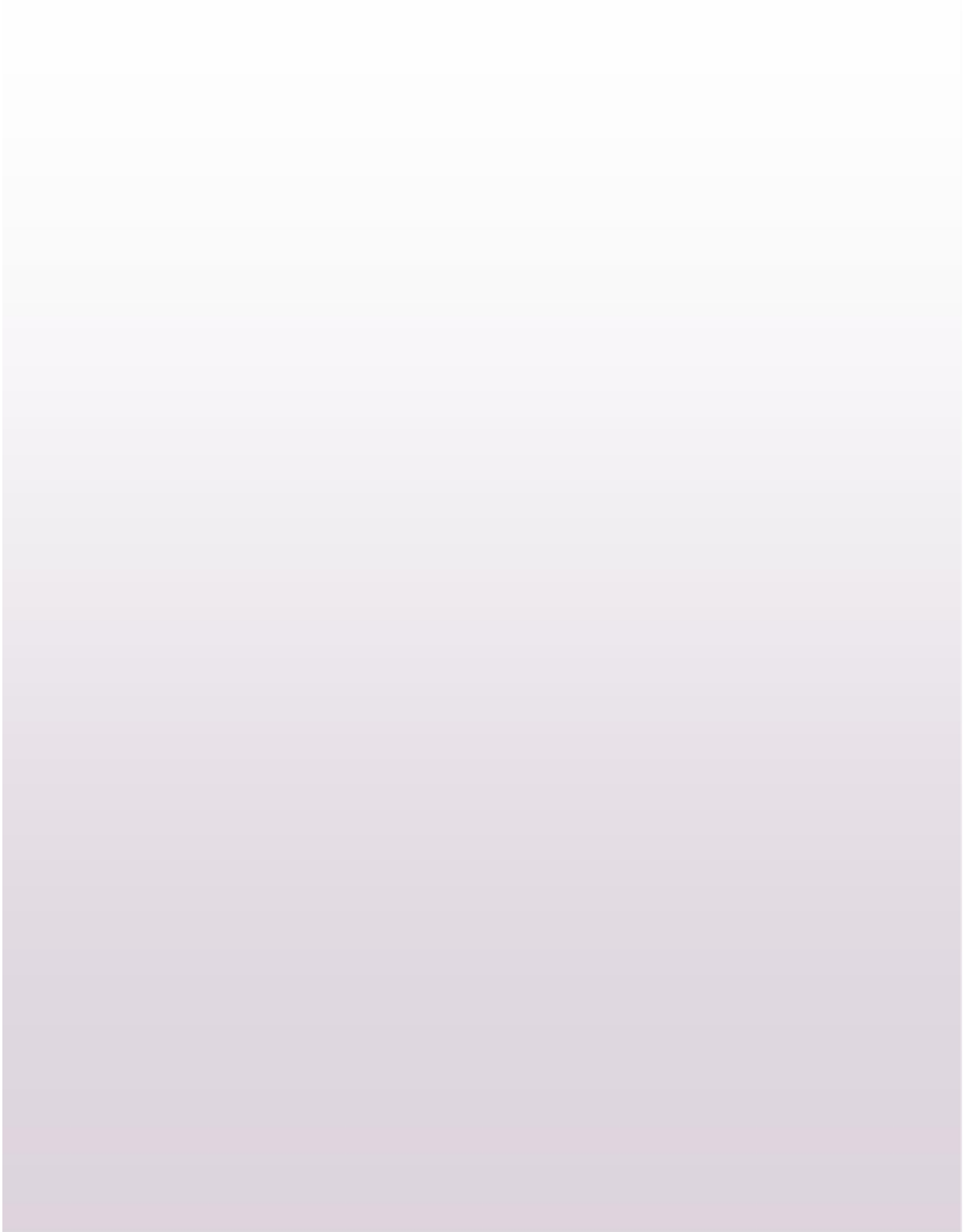
Il est membre des comités stratégiques des LABEX REFI et ILB. Au sein de la French American Foundation, il anime un groupe de travail sur les conditions de convergence US-France-Europe. Il a créé sa société de consulting NETMANAGERS en 2003 et est impliqué dans diverses initiatives de Business Angel.

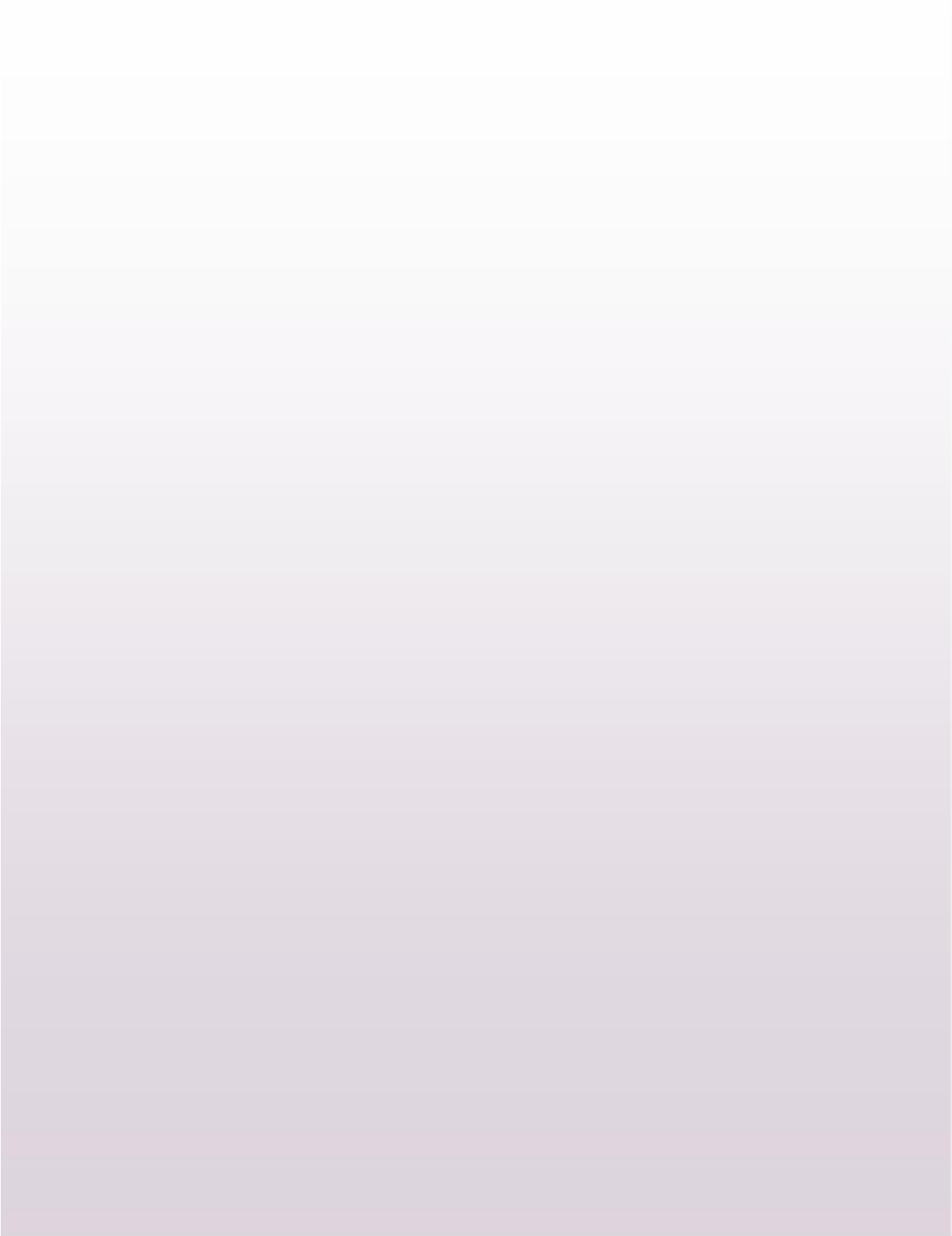
Il est capitaine de frégate de réserve et ex- adjoint au maire d'une commune rurale du Pas-de-Calais.

Il est délégué départemental du Pas-de-Calais pour l'Ordre de Malte France et également administrateur d'Arc International.



NOTES







## PRESENTATION EIFR

# Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

# L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

## Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

## Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

## Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

# Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





## CHIFFRES CLES

En 2016, l'EIFR aura organisé au total 46 évènements et rassemblé plus de 2000 personnes :

- 12 Séminaires : 650 participants
- 20 Matinales : 870 participants
- 11 Ateliers : 450 participants
- 1 lancement de FinTech forum avec Dassault Systèmes
- 1 déjeuner de travail avec Verena Ross ESMA
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 3 Conférences internationales : à New York, Francfort et Londres

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

### CALENDRIER

<b>Matinale</b> - Modèles internes : contribuer à la qualité des contrôles du risque avec Dominique Guégan et Bertrand Hassani	<b>13 janvier 2017</b> Paris
<b>Matinale</b> - Garantie des dépôts : Convergence en Union européenne ? avec Thierry Dissaux	<b>31 janvier 2017</b> Paris
<b>Matinale</b> - Normes comptables européennes : l'EFRAG après le rapport Maystadt, nouvelle feuille de route	<b>23 février 2017</b> Paris

### INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.